

Quelle importance a le nom de l'auteur ?

What is the importance of the author's name?

Inger Østenstad



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/665>

DOI : 10.4000/aad.665

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Inger Østenstad, « Quelle importance a le nom de l'auteur ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 3 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2009, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/665> ; DOI : 10.4000/aad.665

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Quelle importance a le nom de l'auteur ?

What is the importance of the author's name?

Inger Østenstad

- 1 À tous les niveaux du discours littéraire, on peut constater la centralité du nom d'auteur : sauf dans des circonstances extraordinaires, on ne lit pratiquement jamais une œuvre littéraire sans connaître le nom de son auteur ou se faire une idée de son identité. À des textes sans attribution mais de grande portée culturelle ou religieuse, comme les poèmes homériques ou les Évangiles, on a ajouté un nom d'auteur. Il est risqué d'interpréter une œuvre sans attribution : un poème canonisé peut paraître un pastiche sans valeur quand on ignore sa source ; un fragment d'une œuvre mineure peut au contraire donner lieu à une interprétation excessive. En se créant un nom d'auteur et une filiation esthétique et générique, de nombreux écrivains pratiquent une répétition quasi magique des noms de leurs prédécesseurs et les noms d'auteur, ainsi employés, sont autant de repères au gré desquels on définit une position dans le champ littéraire.
- 2 Plutôt que d'être situé en marge du discours littéraire et doté d'une fonction purement taxinomique, le nom d'auteur est essentiel pour l'interprétation. Tel un « seuil » entre l'intratextuel et l'extratextuel, il relie le niveau du texte singulier et l'image de l'auteur qui s'y forme, d'une part, et le niveau supérieur de l'œuvre du même auteur dans sa totalité, d'autre part.
- 3 Notre réflexion porte sur le rôle constitutif du nom d'auteur dans le fonctionnement du discours littéraire. Nous commençons par une discussion des réflexions de Michel Foucault sur l'auteur et la réinterprétation qu'en offre l'analyse du discours littéraire de Dominique Maingueneau. Ne trouvant ni chez l'un ni chez l'autre l'explication de la centralité des noms des auteurs dans le discours littéraire, nous nous tournons vers le nom propre pour y identifier quelques propriétés décisives, avant de cerner les caractéristiques propres au nom d'auteur. En conclusion, nous affirmerons que c'est par la fonction de « crochet » qui est celle du nom propre, auquel on attache une

diversité de propriétés, et par sa vacuité sémantique, que les noms d'auteur sont essentiels pour le discours littéraire.

1. « Qu'est ce qu'un auteur ? »

- 4 Affirmer que la vacuité sémantique du nom propre et la variété des propriétés qui y sont attachées sont primordiales pour la palette interprétative d'un texte littéraire contredit les réflexions séminales de Michel Foucault dans « Qu'est qu'un auteur ? », où il opte pour la liberté interprétative qu'offrirait les discours qui « se dérouleraient dans l'anonymat du murmure » (Foucault 1994 : 812). Dans sa conférence, il part d'une discussion de la différence entre un nom propre ordinaire et un nom d'auteur. Il se réfère à John R. Searle en situant les deux concepts entre « ces deux pôles de la description et de la désignation », tout en précisant que « le lien du nom propre avec l'individu nommé et le lien du nom d'auteur avec ce qu'il nomme ne sont pas isomorphes et ne fonctionnent pas de la même façon » (796-97). Il soutient que le nom propre « Pierre Dupont » réfère à une personne indépendamment des propriétés qui lui sont prêtées, tandis que le nom d'auteur « Shakespeare » est celui qui a écrit les œuvres que nous attribuons à ce nom et que son identité serait autre si l'œuvre était autre. À la différence du nom propre ordinaire, le nom d'auteur

exerce par rapport au discours un certain rôle : il assure une fonction classificatoire ; un tel nom permet de regrouper un certain nombre de textes, de les délimiter, d'en exclure quelques-uns, de les opposer à d'autres. En outre, il effectue une mise en rapport des textes entre eux ; [...] que plusieurs textes aient été placés sous un même nom indique qu'on établissait entre eux un rapport d'homogénéité ou de filiation, ou d'authentification des uns par les autres, ou d'explication réciproque, ou d'utilisation concomitante. Enfin, le nom d'auteur fonctionne pour caractériser un certain mode d'être du discours, le fait, pour un discours d'avoir un nom d'auteur, le fait que l'on puisse dire « ceci a été écrit par un tel », ou « un tel en est l'auteur », indique que ce discours n'est pas une parole quotidienne indifférente [...] mais une parole qui doit être reçue sur un certain mode et qui doit, dans une culture donnée, recevoir un certain statut. (798)

- 5 Sur la base d'une conception deshumanisante de la littérature et avec Shakespeare comme exemple, un auteur dont on ne connaît la vie que par quelques renseignements prosaïques, la conclusion semble claire : le nom d'auteur n'est pas un anthroponyme, mais désigne la « fonction auteur » comme principe discursif d'un certain genre de discours. Ainsi, le nom d'auteur est attribué à un texte, et par l'addition de textes ayant la même attribution, il passe au niveau de l'ensemble de l'œuvre, où il sert à regrouper des textes et à les mettre en relation, les caractériser et les authentifier. Le passage du niveau du texte au niveau de l'œuvre se fait, semble-t-il, par l'intermédiaire du nom d'auteur.
- 6 À la différence du nom propre ordinaire qui va « du discours à l'individu réel et extérieur », le nom d'auteur « court à la limite des textes » et « n'est pas situé dans l'état civil des hommes, il n'est pas non plus situé dans la fiction de l'œuvre, il est situé dans la rupture qui instaure un certain groupe de discours et son mode d'être singulier » (*ibid.*) La fonction-auteur auquel fait référence le nom d'auteur et la figure de l'auteur auquel le nom propre de l'écrivain fait référence ont, selon Foucault, des sources différentes. La fonction-auteur se forme à l'intérieur du discours dans la scission entre le « locuteur fictif » du texte et « l'écrivain réel » (803). « En fait tous les discours qui sont pourvus de la fonction-auteur comportent cette pluralité d'ego »

(*ibid.*). L'exemple que donne Foucault de cette division de la subjectivité énonciative est tiré d'un traité de mathématique où le je de la préface et le je qui effectue les démonstrations et tire les conclusions scientifiques diffèrent, tout comme ils diffèrent du je qui déduit l'importance de ces conclusions dans le champ. Foucault décrit le premier je comme « un individu sans équivalent qui, en un lieu et un temps déterminés, a accompli un certain travail » (*ibid.*). Ce je fait donc référence à une personne historique qui participe au monde physique et semble contredire la démarcation radicale que fait Foucault entre le nom d'auteur et le nom propre. Le second je est « un plan et un moment de démonstration que tout individu peut occuper, pourvu qu'il ait accepté le même système de symboles, le même jeu d'axiomes, le même ensemble de démonstration préalables » (*ibid.*). Ce je correspond à la maîtrise et à l'observance d'un code qui garantissent à la subjectivité énonciative son appartenance à une communauté discursive. Le troisième je que distingue Foucault est décrit comme « celui qui parle pour dire le sens du travail, les obstacles rencontrés, les résultats obtenus, les problèmes qui se posent encore ; cet ego se situe dans le champ des discours mathématiques déjà existants ou encore à venir » (*ibid.*). L'identité de ce je est générée par son positionnement dans le champ discursif, énoncé dans un métadiscours qui recommande une certaine interprétation du discours.

- 7 Entre ces trois instances discursives, il n'y a pas de subordination mais une dynamique réciproque qui les disperse :

La fonction-auteur n'est pas assurée par l'un de ces ego (le premier) aux dépens des deux autres, qui n'en serait plus alors que le dédoublement fictif. Il faut dire au contraire que, dans de tel discours, la fonction-auteur joue de telle sorte qu'elle donne lieu à la dispersion de ces trois ego simultanés (*ibid.*).

- 8 La fonction-auteur est simplement cette dispersion des « trois ego simultanés » qui est interne au discours et qui lui assure sa liberté et sa pluralité de sens. Le rassemblement des trois ego dispersés de la fonction-auteur en une figure d'auteur unitaire, en revanche, est un abus idéologique du discours ambiant. Si la fonction-auteur varie de discours en discours, c'est qu'elle n'est pas laissée libre et définie par le discours lui-même, mais contrôlée par les systèmes juridiques et institutionnels qui entourent les discours et par une série d'opérations qui attribuent le discours à un producteur.
- 9 La superfluité de la figure de l'auteur en tant que construction idéologique est élaborée davantage dans trois paragraphes de la traduction anglaise, « What is an author? », qui ne figurent pas dans la version française, et dont le passage central est celui-ci :

La vérité est tout autre : l'auteur n'est pas une source indéfinie de significations qui viendraient combler l'œuvre, l'auteur ne précède pas les œuvres. Il est un certain principe fonctionnel par lequel, dans notre culture, on délimite, on exclut, on sélectionne : bref, le principe par lequel on entrave la libre circulation, la libre manipulation, la libre composition, décomposition, recomposition de la fiction. Si nous avons l'habitude de présenter l'auteur comme un génie, comme surgissement perpétuel de nouveauté, c'est parce qu'en réalité nous le faisons fonctionner sur un mode exactement inverse. Nous dirons que l'auteur est une production idéologique dans la mesure où nous avons une représentation inversée de sa fonction historique réelle. L'auteur est donc la figure idéologique par laquelle on conjure la prolifération du sens².

- 10 Selon cette dénonciation de l'auteur comme « produit idéologique » issu de notre crainte de la prolifération du sens, toute figuration de l'auteur réduit la possibilité d'interpréter le texte et devrait être évitée.

- 11 La conférence de Foucault tourne autour de la question « Qu'importe qui parle ? » Et s'il est ironique que la question clé de cet essai, qui idéalise la liberté des discours qui « se dérouleraient dans l'anonymat du murmure » (1994 : 812), est attribuée à Samuel Beckett, la réponse à la question reste indécise. Tout en déplorant la domination idéologique qui impose au discours une figure d'auteur et en prophétisant un futur où elle n'aurait plus lieu d'être, Foucault la considère aussi comme un fait incontournable qui a une influence sur le discours, et qu'il faut donc prendre en considération et tenter de comprendre. La relation entre les termes « auteur », « fonction-auteur », « image d'auteur », « nom propre » et « nom d'auteur » reste néanmoins peu claire après la lecture de l'essai de Foucault.

2. La figure imaginaire de l'« Auteur »

- 12 On retrouve la division et la dispersion de la subjectivité énonciative en trois instances distinctes dans le modèle de l'énonciateur littéraire que propose Dominique Maingueneau³. À la différence de Foucault, qui établit la fonction-auteur sans distinguer un principe discursif à sa base, Maingueneau désigne le positionnement paratopique de l'énonciateur d'un discours constituant comme la force qui disperse la subjectivité énonciative de ces discours en trois instances et qui les rassemble en la figure imaginaire de l'« Auteur ». La catégorie de discours constituant semble ainsi reformuler avec plus de rigueur la catégorie de « textes à fonction-auteur » de Foucault, et le discours littéraire étant une catégorie de discours constituants, les trois instances énonciatives d'un texte littéraire sont définies d'une manière qui rappelle les trois ego dans le traité mathématique analysé par Foucault. La « personne » désigne l'être humain et la personne physique, l'« écrivain » désigne le rôle que joue l'écrivain dans l'espace public, alors que l'« inscripteur » est l'instance responsable du texte lui-même dans tous ses aspects. « L'inscripteur' est à la fois énonciateur d'un texte particulier et, qu'il le veuille ou non, le ministre de l'institution littéraire qui donne du sens aux contrats impliqués par les scènes génériques et s'en porte garant » (Maingueneau 2004 : 107-8).
- 13 Dans tout discours constituant, ces trois instances se traversent, se soutiennent et se créent réciproquement. Les registres générique et textuel de l'inscripteur naissent des possibilités et des contraintes offertes par la personne et par l'écrivain. L'existence de la personne décide de l'énonciation de l'inscripteur et de l'activité de l'écrivain, mais s'y adapte aussi. Le rôle et le mode d'opération de l'écrivain sont à la fois déterminés par l'inscripteur et la personne et déterminants pour eux. Ces instances sont moins les aspects divers d'une même unité que les relations de différences créant une unité instable. La métaphore proposée par Maingueneau pour visualiser cette dynamique est celle du « nœud borroméen », alors que la paratopie est désignée comme « le clinamen qui rend possible ce nœud et que ce nœud rend possible » (108). Rappelons que la notion de « paratopie » désigne « la relation paradoxale d'inclusion/exclusion dans un espace social qu'implique le statut de locuteur d'un texte relevant des discours constituants » (Maingueneau & Charaudeau 2002 : 420).
- 14 Selon cette conception de l'auctorialité, le positionnement paratopique de l'énonciateur d'un discours constituant est à la fois la source et le produit de la dispersion des instances de la subjectivité énonciative et leur rassemblement en un « nœud borroméen ». La paratopie crée et est créée par la différenciation qui divise la

subjectivité énonciative en trois instances, mais elle crée et elle est créée aussi par les convergences qui sont nécessaires pour que le nœud se forme. La subjectivité énonciative qui résulte de ces relations paradoxales n'est pas le producteur du texte en tant qu'être humain et personne physique, ni le rôle de l'écrivain tel qu'il se joue dans le champ littéraire, ni une subjectivité purement textuelle ; tout en étant composée de ces instances, elle les transgresse et les dépasse pour former une figure impossible, indéterminée et multiple. Un texte appartenant aux discours constituants ne construit pas une image de son auteur, il disperse cette image en une subjectivité évasive, de sorte qu'il demeure impossible de répondre à la question « Qui est l'auteur de telle œuvre ? » :

En invoquant un nom propre, on ne désigne que l'entrelacs mouvant d'instances qui s'enveloppe : un état-civil, une trajectoire d'écrivain et un processus d'énonciation, dont l'impossible concert ne se maintient qu'à travers une constante fuite en avant. L'inépuisable interrogation sur le nom du créateur en témoigne. La pratique immémoriale de la pseudonymie ne saurait se résoudre en une opposition entre un « vrai » nom et un « nom de plume ». Ce que l'on rencontre à travers les temps et les lieux, c'est une multiplicité de régimes de pseudonymie, qui manifeste l'impossible coïncidence et la nécessaire conjonction de l'homme, de l'écrivain et de l'inscripteur. Mais cette subjectivité irréductiblement dispersée se trouve prise dans l'attraction de ce qu'on pourrait nommer « l'Auteur », majuscule. Ce dernier confère une unité imaginaire à un créateur qui est voué tout à la fois à activer et à conjurer son impossible coïncidence. (Maingueneau 2004 : 108-109)

- 15 Ainsi, la dispersion de la subjectivité énonciative et son rassemblement dans l'unité imaginaire de l'Auteur participent des discours constituants. L'attribution du texte à une subjectivité productrice paradoxale et la personnification de cette attribution en une image de l'auteur ne se produisent pas à l'extérieur du discours dans le but d'empêcher une libre interprétation du texte. Au contraire, l'interprétation du texte est impossible si le lecteur ne se fait pas quelque idée de cet énonciateur « impossible ».
- 16 Une telle conception du discours littéraire n'empêche pas de constater que l'auteur en tant que producteur des discours prestigieux d'une culture est investi de propriétés à valeur morale, politique et idéologique et qu'il est intéressant d'étudier les idées qu'on s'en fait dans cette perspective. Elle ne donne cependant pas lieu à une idéalisation des discours qui « se dérouleraient dans l'anonymat du murmure » (Foucault 1994 : 812). Dans un tel anonymat, soit il n'y a pas de discours constituant et pas de société à constituer, soit il y a une culture dominée par une autorité au service de laquelle toutes les voix se mettent servilement à l'unisson. A la notion de l'auteur comme figure idéologique servant à restreindre la prolifération des significations des textes, on peut opposer que l'intégration du texte dans un cadre herméneutique présuppose la figure imaginaire de l'Auteur.
- 17 Comme le soulignent aussi bien Foucault que Maingueneau, aucune réponse ne peut, néanmoins, être donnée aux questions « qui a réellement parlé ? Est-ce bien lui et nul autre ? Avec quelle authenticité ou quelle originalité ? Et qu'a-t-il exprimé du plus profond de lui-même dans son discours ? » (*ibid.*) et « Qui est l'auteur de telle œuvre ? » (Maingueneau 2004 : 108). Aucun discours ne donne accès à ce qui touche à l'énonciateur « au plus profond de lui-même » ou à sa vérité ontologique.
- 18 Maingueneau offre une compréhension plus dynamique et aussi plus intégrée du fonctionnement de la subjectivité énonciative des discours constituants en général et du discours littéraire en particulier. Mais il ne fait pas vraiment le lien entre la subjectivité énonciative et le nom de l'auteur qui, d'après le passage cité ci-dessus,

semblent coexister dans le discours d'une manière assez accidentelle et malgré la figure impossible que le discours crée de l'Auteur. Maingueneau n'explique pas non plus le rôle tout à fait central des noms propres des auteurs qu'on peut observer dans le discours littéraire.

3. Qu'est-ce qu'un nom propre ?

- 19 Sans préciser s'il s'agit du nom commun ou du nom propre, Wittgenstein maintient que le sens du nom est ce qui est nommé (*Tractatus* 3.203). Le nom fonctionne de telle manière que le fait de connaître le nom de la chose revient à connaître la chose. Nommer est égal à connaître. Mais Wittgenstein désigne aussi « le véritable nom » (*der eigentliche Name*) comme une sorte de dénominateur commun de toutes les propositions qui concernent l'objet : « On pourrait donc dire : le véritable nom est ce que tous les symboles qui dénotent l'objet ont en commun. Il s'ensuivrait, de proche en proche, qu'aucune composition n'est essentielle au nom » (*Tractatus* 3.3411). Le premier souci de Wittgenstein n'est pas de distinguer les noms communs des noms propres ni de déterminer leurs positions respectives entre les deux pôles de la désignation et de la description. Tout acte de nomination consiste, selon lui, à fixer une « étiquette » sur un objet avant son entrée dans le jeu de langage. Ainsi, l'attribution du nom est une préparation à une description et un moyen de représentation, dit-il dans *Recherches philosophiques* § 49, 50. Il peut sembler que Wittgenstein, par « le véritable nom », vise le nom commun plutôt que le nom propre. Car, même si le nom propre est attaché à un référent unique, et qu'il est toujours possible d'expliquer un nom propre en caractérisant son référent (par exemple, « Aristote est l'auteur de Rhétorique »), son usage est toutefois sans signification ferme (§ 79). Il est une variable sans signification sémantique à laquelle on assigne du sens et de la valeur dans le discours. Il est comme un récipient qui peut être rempli de plus de contenu ou d'un autre contenu, et qui peut se « vider » de manière à contenir moins de descriptions⁴.
- 20 Selon John R. Searle, les noms propres sont des phénomènes linguistiques d'une grande utilité pragmatique parce qu'ils nous permettent de faire référence à un objet sans avoir à discuter les propriétés qui déterminent son identité ou sans devoir trouver un accord à ce sujet. Un nom propre ne décrit pas l'objet ; il fonctionne comme un « crochet » (*peg*) auquel on peut accrocher des descriptions⁵. Quand Searle maintient que certaines des descriptions du référent doivent être véridiques pour que le nom propre puisse y référer, il est sans doute question de vérité logique et non pas de vérité historique. Il attribue donc au nom propre la même signification que « la disjonction logique d'un nombre déterminé de descriptions » (Molino 1982 : 14). Ceci est toutefois contestable. Non seulement un nom propre peut être un pseudonyme ou avoir un référent fictif ou mythique – par exemple Stendhal, Emma Bovary ou Médée – sans vérité logique, auquel s'attachent des descriptions fort variées. Mais de plus, comme le constate Jean Molino, « un nom propre n'est en général pas réductible à un ensemble déterminé, quel qu'il soit, de descriptions définies » (16). C'est pourquoi nous garderons de Searle la notion du nom propre comme un « crochet », sans poser de conditions quant au nombre ou au degré de vérité des descriptions qui y sont accrochées.
- 21 Nous rappelons aussi que dans plusieurs langues, le terme pour donner un nom et utiliser un nom est le même – « appeler », « to call », « chiamare » ; c'est en se servant d'un nom qu'on l'attribue et qu'on lui attache des descriptions et une valeur.

L'attribution d'un nom présuppose un acte initial mais pas une autorité ou une cérémonie ou des propriétés attachées au nom⁶. Un même individu peut avoir plusieurs noms, et bien que ces noms réfèrent à la même personne physique, ils ne sont pas nécessairement interchangeables. Activé dans le discours, le nom propre en tant que « crochet » attribue des caractéristiques – stables ou changeantes, réelles ou fictives – au référent, et c'est pourquoi un nom propre ne réfère pas à la personne « en soi », mais à un certain aspect de la personne tel qu'il est perçu par l'interlocuteur. Ce sont les caractéristiques qui sont accrochées au nom qui permettent de distinguer le référent d'autres objets et d'établir un cadre où la référence peut s'effectuer dans une situation donnée.

- 22 C'est dans cette qualité de « crochet » qui est celle du nom propre que l'on peut distinguer une caractéristique déterminante pour le nom d'auteur dans sa spécificité. Comme le dit Molino : « Le nom propre introduit une série indéfinie d'interprétants plus riches et plus chargés d'affectivité que ne le sont les interprétants des noms communs, comme l'indique la fonction littéraire et poétique des noms propres » (1982 : 16). Alors que les caractéristiques qui sont attachées à un nom commun sont limitées par l'« air de famille » des choses auquel il se réfère, le nom propre, en tant que désignateur rigide appelé à assurer la continuité de la référence, permet une variation illimitée de descriptions, chargeant d'affectivité aussi bien l'acte de nommer que la relation de celui qui nomme à ce qui est nommé. Considérons un exemple enfantin : en disant « B est méchant », A se dit gentil, par contraste avec B. Bien que la situation soit plus complexe, le rapport est similaire quand un blogueur situe Houellebecq (auteur/texte) « à la confluence des tendances les plus régressives de la société française »⁷, se plaçant lui-même du côté des tendances progressives.

4. Le nom d'auteur

- 23 En effet, un nom d'auteur réfère à un énonciateur littéraire et à son énonciation et met simultanément celui qui nomme en relation avec les propriétés attachées au référent. S'il est vrai qu'un auteur crée son propre nom et sa filiation en forgeant par son discours une image de lui-même et en nommant et caractérisant d'autres auteurs, il apparaît également que les critiques littéraires et le public se positionnent et se caractérisent eux-mêmes en nommant cet auteur ou un autre et en lui attachant certaines propriétés. La nomination attribue des caractéristiques au référent et retourne des caractéristiques à celui qui nomme.
- 24 Dans l'*Enéide* (IV, 181–183), Virgile décrit Fama, la personnification de la renommée, comme un oiseau monstrueux qui gagne des forces en parcourant le monde. Dans ses traces ne repoussent pas les mots mêmes du monstre mais une broussaille de commentaires et d'envies de nommer. Sous cet aspect, la création d'un nom d'auteur ne diffère guère du processus par lequel naît et se diffuse toute autre réputation, et elle peut être décrite par quelques variables simples :
- (1) Un nom qui désigne une personne d'un certain sexe, née dans un certain lieu à une certaine date fait aussi référence à l'énonciateur de certain textes littéraires.
 - (2) Les lecteurs, les critiques et le public se forment une image de l'auteur et accrochent des propriétés à son nom.
 - (3) Le nom est prononcé et diffusé comme un nom d'auteur dans le champ littéraire et dans l'interdiscours.

- 25 Résultant d'une diffusion, le nom d'auteur possède la spécificité de faire référence à un énonciateur de textes littéraires, il a une dimension quantitative par sa diffusion, tout comme il comporte une dimension qualitative par la nature de ses connotations.
- 26 Un « bien symbolique » est souvent attribué à un titre qui fonctionne comme un nom propre (*Du côté de chez Swann*, La 5^e Symphonie, *Guernica*) mais par métonymie le nom propre de l'artiste y fait aussi référence. On nomme le plus souvent un auteur uniquement par son nom de famille, en laissant ce nom faire référence à son œuvre. Un littéraire « travaille sur Proust » quand il interprète *Du côté de chez Swann* et dira volontiers « c'est (un/du) Proust » pour décrire cette œuvre à quelqu'un qui ne la connaît pas. Dans *Proust et les Signes*, Gilles Deleuze n'a aucune visée biographique. Il est question de la signification que le philosophe trouve « chez Proust », de son interprétation de l'œuvre sous l'aspect des signes. Quand le nom propre Proust est sujet de phrases telles que « L'opposition d'Athènes et de Jérusalem, Proust la vit à sa manière » (Deleuze 1994 : 127), il n'est pas question de Proust « vivant » mais d'une interprétation du texte qui s'universalise en s'attachant au nom de l'énonciateur et en lui attribuant la part active dans la production de sens.
- 27 On peut se demander s'il n'y a pas une différence entre « un Dupont », où le mot Dupont, malgré l'article indéfini, est sans aucun doute un nom propre qui fait référence à un des membres de la famille Dupont, et « un Proust » qui ressemble plutôt à un nom commun qui unit les œuvres de Marcel Proust sous l'aspect de leur « air de famille ». La canonisation d'un auteur s'exprime par un qualificatif – « balzacien », « flaubertien », « sartrien », et de tels qualificatifs réfèrent souvent à quelque qualité décisive de l'œuvre. Ils semblent alors être basés sur le nom d'auteur en tant que nom commun. Dans d'autres occurrences, ces qualificatifs expriment toutefois l'importance de tout phénomène que l'on attribue à l'auteur et semblent être basés sur le nom d'auteur en tant que nom propre.
- 28 Les formules suivantes, phrases typiques de la critique littéraire journalistique, témoignent de ce qu'une identité plus essentielle s'est établie entre le nom d'auteur et l'œuvre. Traduites de journaux norvégiens⁸, elles ont simplement été standardisées en substituant le nom de l'écrivain par un N et le titre de l'œuvre littéraire par un T :
- Avec T on a l'impression que N se rapproche à nouveau de N.
[T est] du bon et typique N.
[T] N est magnifique et intolérable.
- 29 Ici, le nom propre (N) réfère (☞) aussi bien à L'Auteur (A) qu'au texte (T). C'est comme si N ☞ A et N ☞ T impliquent A = T
- 30 Selon Ernst Cassirer, la pensée mythique établit une identité essentielle entre le nom et ce qu'il désigne (1953 : 51). Par le nom de la divinité, la chose qui la représente est la divinité. Comme si le nom appréhendait dans son essence l'objet auquel il réfère. Il nous semble que le nom d'auteur active un système de références qui n'est pas sans y ressembler. Aussi la fonction classificatoire du nom d'auteur que relève Foucault fait-elle penser à N ☞ A = T, ou à cette identité essentielle entre le Nom propre, l'Auteur et le Texte.
- 31 Après la mort de son référent, un anthroponyme s'effrite sémantiquement, alors qu'un nom d'auteur, comme tout autre nom porteur d'une renommée durable, peut se charger d'associations plus fortes ou changer radicalement de sens. Une image trop bien définie de l'auteur ou un nom trop saturé de propriétés appauvrissent sans doute

la palette interprétative, tandis que la dispersion de la subjectivité de l'énonciateur littéraire et l'imprécision des caractéristiques de l'énonciateur qui s'ensuivent en assurent la richesse.

- 32 En ce qui concerne la canonisation d'écrivains défunts, on peut observer un phénomène intéressant : la canonisation suppose, pour être durable, que le nom soit plutôt vacant, de façon à permettre que lui soient attribuées des propriétés en harmonie avec des systèmes de valeurs caractéristiques de lieux et de temps différents. Ainsi, la flexibilité du contenu du nom de Friedrich Schiller dans les grandioses commémorations allemandes, et le lien entre les représentations qu'on s'est faites de cet auteur et les conjonctures politiques, ont été étudiés à plusieurs reprises (Ludwig 1909 ; Ruppelt 1979). Lors de la commémoration du centenaire de la mort de Victor Hugo en 1985, l'on a pu remarquer que le nom avait été purement et simplement vidé de son contenu :

L'innovation majeure était cette stratégie du vide, inédite pour une commémoration, et bien davantage encore pour Hugo ! En renvoyant la balle au public, en s'abstenant d'associer quelque contenu que ce soit au nom de Hugo, les représentants de l'Etat républicain renonçaient au rôle de premier plan qui est traditionnellement le leur dans la liturgie d'une commémoration (Fizaine 1988).

- 33 Dans les cas où les connaissances biographiques font défaut, la vacuité du nom n'a rien d'étonnant. Pour le moyen-âge, la poétesse Sappho était une savante, pour le 17^e, elle était une femme anormale, pour le 18^e, « une fille du marquis de Sade », alors qu'elle est devenue un précurseur du féminisme au 20^e (Haarberg et al. 2007 : 57). À une telle distance, l'interdépendance des propriétés qui sont accrochées à son nom et des interprétations variées qu'on a faites de ses fragments textuels au fil du temps, peut sembler témoigner de la persistance de la « fureur biographique » qui a perturbé les interprétations littéraires. Un exemple plus récent montre néanmoins que le nom en tant que crochet auquel s'attachent des propriétés variables est au centre d'une controverse sur l'interprétation d'une œuvre littéraire. Le cas est celui de *Au cœur des ténèbres* de Joseph Conrad, une des grandes œuvres de la littérature anglophone. En 1975, l'écrivain nigérien Chinua Achebe a dénoncé le racisme de ce roman⁹. Son argumentation portait sur la manière dont le roman déshumanise les Africains par rapport aux Européens, en insistant sur leur altérité essentielle. Achebe problématise aussi son propre malaise, en tant qu'Africain, à la lecture du roman. Une analyse extensive du texte le pousse à tirer une conclusion qui devient le point fort de sa dénonciation du roman : Conrad était raciste. Une réflexion socio-historique le conduit ensuite à postuler l'inévitabilité du racisme de Conrad, qui vivait à une époque raciste et admirait et servait une nation gouvernée par le racisme. Dans le texte où il rejette la dénonciation par Achebe de *Au cœur des ténèbres*, Edward W. Said semble tomber directement dans l'« illusion intentionnelle ». Il écrit que « Conrad tient à nous faire voir que la grandiose entreprise de pillage de Kurtz, la remontée du fleuve par Marlow et le récit lui-même ont un ressort commun : des Européens qui effectuent des actes de volonté et de domination impérialistes en Afrique (ou à son sujet) » (Said 2000 : 62). Pour étayer son jugement de l'intention de Conrad, Said se fonde sur sa lecture du roman et sur le fait que Conrad était un exilé, un marginalisé qui par définition maintenait dans ses œuvres une distance ironique, alors que Paul B. Armstrong affirme dans sa défense de Conrad que « Conrad n'est ni un raciste ni un anthropologiste exemplaire mais un dramaturge sceptique de processus épistémologiques »¹⁰. Si l'argumentation d'Achebe est herméneutique et socio-historique, celle de Said est herméneutique et biographique, et celle d'Armstrong, en se fondant apparemment

uniquement sur l'image « textuelle » de l'auteur qu'il induit de sa propre lecture du roman, est purement herméneutique. Les caractéristiques qui sont attachés au nom Conrad semblent (en partie) résulter de la lecture et de l'interprétation de l'œuvre, ce sont néanmoins d'avantage les propriétés que ces critiques attachent au nom qui permettent la variété des interprétations.

5. L'importance du nom de l'auteur

- 34 Dans le passage de Maingueneau déjà cité, la relation entre les instances de la subjectivité énonciative, le nom propre et l'Auteur est décrite par des formules négatives et paradoxales qui semblent les dissocier :

En invoquant un nom propre, on ne désigne que l'entrelacs mouvant d'instances qui s'enveloppe : un état-civil, une trajectoire d'écrivain et un processus d'énonciation, dont l'impossible concert ne se maintient qu'à travers une constante fuite en avant. L'inépuisable interrogation sur le nom du créateur en témoigne. [...] Mais cette subjectivité irréductiblement dispersée se trouve prise dans l'attraction de ce qu'on pourrait nommer « l'Auteur », majuscule. Ce dernier confère une unité imaginaire à un créateur qui est voué tout à la fois à activer et à conjurer son impossible coïncidence. (2004 : 108-109)

- 35 Nous aimerions, néanmoins, considérer la chose d'une autre perspective et suggérer l'importance du nom de l'auteur pour la figure imaginaire de l'« Auteur ». C'est justement en tant que désignateur rigide et réceptacle de descriptions variées et contradictoires que le nom de l'auteur contribue à « l'attraction de ce qu'on pourrait nommer "l'Auteur" ». Même si l'Auteur est indiscutablement une entité imaginaire construite par le lecteur, il n'est pas une instance innommable et fondamentalement indéfinie appelée à jouer un rôle secondaire dans la réception et l'interprétation du texte. Au contraire, comme pour *Au cœur des ténèbres*, l'interprétation se base sur l'attribution à l'Auteur de certaines caractéristiques par l'intermédiaire du nom propre qui fait référence aux « bases » des trois instances de la subjectivité littéraire. Ainsi, le nom fait partie intégrante du discours littéraire. En tant que nom du producteur et du détenteur des droits d'auteur, il figure en tête du texte et il est attribué à l'Auteur. Si la critique littéraire, dans des conditions tout à fait particulières, peut interpréter un texte sans en connaître le signataire, on identifie en règle générale les propriétés d'un texte et on leur attribue des significations après avoir pris en compte le nom de l'auteur avec ce qui le distingue. Les propriétés accrochées au nom sont mises au service de l'interprétation.
- 36 Intégrée dans la théorie de l'analyse du discours, la notion d'*ethos* implique que le lecteur construit la figure du garant du texte à partir d'indices textuels d'ordres divers. Ce processus, précise Maingueneau, affecte au garant un caractère et une corporalité (79). Prise dans la zone d'attraction de l'Auteur, la subjectivité dispersée de l'énonciateur d'un discours constituant n'est pas seulement envisagée « comme un statut ou un rôle, mais comme "voix", et au-delà, comme "corps énonçant", historiquement spécifié et inscrit dans une situation que son énonciation tout à la fois présuppose et valide progressivement » (Maingueneau 1999 : 76). Pour être intégré socialement, un corps ou un caractère doit aussi être muni d'un nom propre, et le nom imprimé en tête du texte appartient aux « indices textuels » dont se sert le lecteur pour construire la figure du garant.

- 37 Ainsi le nom qui est inscrit en tête du texte devient le dénominateur commun de toutes les propriétés attribuées à l'Auteur. Les lecteurs peuvent envisager de façon différente le caractère et la corporalité de l'Auteur, voire lui attribuer des caractéristiques contradictoires ; il n'en reste pas moins que toutes ces figurations vont porter le même nom. Si la prolifération d'images de l'auteur liée à celle des interprétations de l'œuvre fait partie intégrante du discours littéraire, c'est cependant le nom propre de l'auteur qui autorise son bon fonctionnement en se présentant comme la constante autour de laquelle se rassemblent toutes les images auctoriales et les interprétations qui s'ensuivent.

6. Conclusion

- 38 En résonance avec les théories littéraires déshumanisantes du 20^e siècle, « Qu'est qu'un auteur ? » de Foucault, tout comme « La mort de l'auteur » de Barthes, a contribué à figer la conception de l'auctorialité dans les études littéraires. La compréhension plus dynamique et intégrée de l'énonciateur littéraire qu'offre l'analyse du discours littéraire de Maingueneau indique une voie par laquelle on peut sortir de cette aporie. Il est grand temps, non seulement de redonner à l'auteur un positionnement discursif en tant qu'énonciateur littéraire, mais aussi de lui rendre une subjectivité discursive, quelle que soit sa complexité. La présence des noms propres des auteurs et l'importance de leur image pour l'interprétation ne devraient pas être prises comme la preuve d'un dysfonctionnement du discours littéraire. Déjà à l'antiquité les philologues organisaient leurs études autour des noms propres des auteurs, qui depuis ont été l'essieu des discours constituants. Notre réflexion nous a mené à avancer que la base de cette centralité du nom d'auteur est la vacuité sémantique du nom propre et sa fonction de « crochet » auquel on attache une multitude de propriétés.

BIBLIOGRAPHIE

- Armstrong, Paul B. 2006. *Joseph Conrad Heart of Darkness. Authoritative Text, Backgrounds and Contexts, Criticism*. 4^e éd. (New York: Norton Critical Edition)
- Bruck, Gabriele vom & Barbara Bodenhorn. 2006. « 'Entangled in Histories' : An Introduction to the Anthropology of Names and Naming », G. Bruck & B. Bodenhorn (eds). *The Anthropology of Names and Naming*, 1-30 (Cambridge : Cambridge University Press)
- Charaudeau, Patrick & Dominique Maingueneau (éds). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours* (Paris : Seuil)
- Deleuze, Gilles. 1998 [1964]. *Proust et les signes* (Paris : PUF)
- Fizaine, Jean-Claude. 1988. « Aspects d'un centenaire », *Romantisme*, 60, 5-36
- Foucault, Michel. 1991 [1979]. « What is an author? », D. Lodge (ed.). *Modern Criticism and Theory. A Reader*, 196-210 (London : Longman)

- Foucault, Michel. 1994 [1969]. « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits*, t. 1 (Paris : Gallimard), 789-821
- Genette, Gérard. 1987. *Seuils* (Paris : Seuil)
- Granger, Gilles. 1982. « À quoi servent les noms propres ? », *Langages* 66
- Haarberg, Jon, Tone Selboe et Hans Erik Aarset. 2007. *Verdenslitteratur. Den vestlige tradisjonen* (Oslo : Universitetsforlaget)
- Ludwig, Albert. 1909. *Schiller und die deutsche Nachwelt* (Berlin : Weidmannsche Buchhandlung)
- Mainueneau, Dominique. 2004. *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation* (Paris : Armand Colin)
- Molino, Jean. 1982. « Le nom propre dans le langage », *Langages* 66
- Ruppelt, Georg. 1979. *Schiller im nationalsozialistischen Deutschland. Der Versuch einer Gleichschaltung* (Stuttgart : Metzler)
- Said, Edward W. 2000. *Culture et impérialisme*. Trad. P. Chemla (Paris : Fayard)
- Searle, John R. 1969. *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Searle, John R. 1972. *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage* (Paris : Hermann)
- Wittgenstein, Ludwig. 1993. *Tractatus logico-philosophicus*. Trad. G.-G. Granger (Paris: Gallimard)
- Wittgenstein, Ludwig. 2001 [1921/1962]. *Logisch-philosophische Abhandlung. Tractatus logico-philosophicus*. B. McGuinness & J. Schulte (eds). (Frankfurt : Suhrkamp)
- Wittgenstein, Ludwig. 2001 [1953]. *Philosophische Untersuchungen. Kritisch-genetische Edition*, J. Schulte (ed.) (Frankfurt : Suhrkamp)
- Wittgenstein, Ludwig. 2005. *Recherches philosophiques*. Trad. F. Dastur et al. Avant-propos É. Rigal (Paris : Gallimard)

NOTES

1. Foucault a prononcé « Qu'est-ce qu'un auteur » à un séminaire de la Société de philosophie en février 1969. La conférence et les débats qu'elle a provoqués ont ensuite été publiés dans le Bulletin de la Société de philosophie no 3, 1969. En 1970, il a présenté une version anglaise avec quelques changements à l'Université de Buffalo aux États-Unis. Cette version fut publiée en 1979. Foucault a ensuite donné la permission de reproduire l'une ou l'autre de ces deux versions (1994 : 789).
2. "The truth is quite the contrary: the author is not an indefinite source of significations which fill a work; the author does not precede the works, he is a certain functional principle by which, in our culture, one limits, excludes, and chooses; in short, by which one impedes the free circulation, the free manipulation, the free composition, and decomposition, and recomposition of fiction. In fact, if we are accustomed to presenting the author as a genius, as a perpetual surging of invention, it is because, in reality, we make him function in exactly the opposite fashion. One can say that the author is an ideological product, since we represent him as the opposite of his historically real function. (When a historically given function is represented in a figure that inverts it, one has an ideological production.) The author is therefore the ideological figure by which one marks the manner in which we fear the proliferation of meaning" (Foucault 1991 : 209). Traduction française de D. Defert (1994 : 811).

3. Maingueneau 2004 : 106 et ss.

4. Un nom propre absolument « vide » est néanmoins impensable; il ne serait plus un nom. Les noms propres reflètent les classifications de la société et informent sur le sexe, la filiation, la classe, le mariage, l'ethnicité, la religion, etc. Même le nom d'une personne tout à fait inconnue est ainsi porteur d'information (Bruck & Bodenhorn 2006 : 8-9 ; Genette 1987 : 41). En discutant le nom propre, Granger distingue entre de telles connotations « méta-symboliques » et la connotation « para-symbolique », « qui naît de la valeur expressive accordée aux aspects non strictement pertinents du signe » (Granger 1982 : 34).

5. « Mais ce qui fait l'originalité des noms propres et ce qui les rend d'une grande utilité du point de vue pragmatique, c'est précisément qu'ils nous permettent, lorsque nous parlons, de référer à des objets sans que nous ayons à nous poser des problèmes et à nous entendre sur les caractéristiques descriptives qui doivent exactement constituer l'identité de l'objet. Ils fonctionnent non pas comme des descriptions, mais comme des clous auxquels on accroche des descriptions. L'imprécision des critères en ce qui concerne les noms propres est donc une condition nécessaire pour isoler la fonction référentielle de la fonction descriptive du langage. » (Searle 1972 : 226) (V. aussi Searle 1969 : 172.) Nous préférons la traduction « crochet » à « clou » pour l'anglais peg.

6. Le baptême n'est pas « un acte susceptible de donner naissance à un anthroponyme » (Molino 1982 : 17). Dans la cérémonie, l'officiant nomme l'enfant du nom qui lui a été attribué par les parents pour le baptiser dans la foi de l'Église. Le baptême signifie l'entrée de la personne dans la communauté des chrétiens. Dans les sociétés judiciaires, il est commun que la loi oblige les parents à choisir un nom pour leur enfant et à le faire inscrire dans le registre d'état civil. Comme un nom acquiert de la « durée » et de l'« étendue » seulement par le discours, la loi impose à l'individu l'obligation de se servir de ce nom.

7. <<http://acide-critique.over-blog.com/article-1912255.html>>

8. Les phrases sources sont : « I Gymnaslærer Pedersen får man inntrykk av at Dag Solstad begynner å nærme seg Dag Solstad igjen » (C.H. Grøndal, Aftenposten 22.10.1982) ; « God og typisk Solstad » (T. Eidsvåg, Adressavisen 11.11.1994) ; « Solstad strålende og utholdelig » (T. Stemland, Aftenposten 2.10.2002).

9. Chinua Achebe « An image of Africa : Racism in Conrad's Heart of Darkness », Armstrong 2006 : 336-349.

10. « Conrad is neither a racist nor an exemplary anthropologist but a sceptical dramatist of epistemological process » (Armstrong 2006 : 431). Le texte de Paul B. Armstrong, « Reading, Race, and Representing Others », est pris de « Heart of Darkness and the Epistemology of Cultural Differences », G. Fincham et M. Hooper (eds). 1996. Under Postcolonial Eyes: Joseph Conrad After Empire, Capetown : U. of Cape Town Press.

RÉSUMÉS

Cette étude porte sur le rôle constitutif du nom d'auteur dans le fonctionnement du discours littéraire. Elle commence par une discussion des réflexions de Michel Foucault sur l'auteur et de la réinterprétation qu'en offre l'analyse du discours littéraire de Dominique Maingueneau. Ne trouvant ni chez l'un ni chez l'autre l'explication de la centralité des noms des auteurs dans le discours littéraire, elle se tourne vers le nom propre pour y identifier quelques propriétés décisives, avant de cerner les caractéristiques propres au nom d'auteur. Elle conclut que c'est par

la fonction de « crochet » qui est celle du nom propre, auquel on attache une diversité de propriétés, et par sa vacuité sémantique, que les noms d'auteur sont essentiels pour le discours littéraire.

This study examines the constitutive role of the author's name for a better understanding of literary discourse. It first discusses Michel Foucault's seminal contribution to the notion of author and the reinterpretation of Foucault provided by Dominique Maingueneau's analysis of literary discourse. Since none of them explains the centrality of the author's name in literary discourse, it turns to the proper name in order to identify some of its essential properties, before describing the characteristics pertaining specifically to the author's name. It concludes that the function of "peg" (Searle) defining the proper name, to which a diversity of properties can be attached, and its semantic vacuity, confer upon the author's name its crucial functions.

INDEX

Mots-clés : discours littéraire, ethos, interprétation, nom d'auteur

Keywords : author's name, ethos, interpretation, literary discourse

AUTEUR

INGER ØSTENSTAD

Université d'Oslo